

Chronique de documentation

Monique Dumont

Volume 49, numéro 4, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104164ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104164ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dumont, M. (1982). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 49(4), 446–449. <https://doi.org/10.7202/1104164ar>

Chronique de documentation

par

MONIQUE DUMONT⁽¹⁾

446

Bottin des femmes professionnelles et commerçantes 1981 Bottin Lanctôt, 38
Chemin des Vingt, St-Basile-Le-Grand, Québec J0L 1S0. Gratuit.

Comme l'indiquent les auteurs dans l'introduction au bottin, ce dernier se veut un outil qui met en évidence «l'importance du rôle des femmes dans notre système économique». Les auteurs ont choisi une approche régionale qui rend ainsi accessibles au bassin concerné de population les femmes professionnelles oeuvrant dans divers milieux: assurances, droit, design, architecture, etc. Le bottin est gratuit et ses coûts sont assumés par les annonces professionnelles. Il est un instrument de repérage et de liaison pour les divers milieux et permet aux femmes professionnelles de se reconnaître et de briser un certain isolement, l'objectif pouvant être de créer un réseau de communication et d'entraide pour faciliter la réussite de leurs entreprises». Les rubriques et les raisons sociales sont par ordre alphabétique et seules les raisons sociales des entreprises dont une femme est propriétaire à 50% ou plus y sont inscrites. Dans le cas où une femme est propriétaire de moins de 50% de l'entreprise, on trouve le nom de l'entreprise dans l'adresse avec la mention du poste que la femme inscrite y occupe. Pour les femmes travaillant dans le milieu de l'assurance, cela pourrait constituer un outil de travail et de reconnaissance très pertinent.

Quelques éditions statistiques

Les éditions statistiques annuelles de *Canadian Insurance* et de *Canadian Underwriter* ont paru avec un peu de retard cette année. D'autres volumes statistiques viennent aussi de paraître, tels

- L'édition anglaise (l'édition française est en préparation au moment où cette chronique est écrite) du Bureau d'assurance du Canada: *Facts of the general insurance industry in Canada*, 9th edition. BAC,

⁽¹⁾ Mlle Dumont est la bibliothécaire du groupe Sodarcn.

gratuit. La présentation graphique de cette édition s'améliore chaque année et on y trouve une foule de renseignements sur l'assurance I.A.R.D. au Canada, les régimes d'assurance-automobile, les sources de renseignements, les responsables au niveau gouvernemental, les associations, un glossaire, etc.

- L'édition américaine: *Insurance Facts 1980-81 edition*, publiée par The Insurance Information Institute. Fait le point sur les assurances biens, responsabilité, maritimes et cautionnement aux États-Unis et donne la liste des bureaux gouvernementaux d'assurances dans les divers états et des associations.
- *L'assurance en Belgique* est le compte rendu du rapport de l'Union professionnelle des entreprises d'assurance. Le dernier bilan (1979-80) résume l'activité des assurances I.A.R.D. dans ce pays, les organisations intervenantes et une description de l'U.P.E.A..

447

Dans le domaine bancaire

L'Association des banquiers canadiens/The Canadian Banker's Association a joint dans la dernière édition de *The Canadian Bankers*, leur revue, une brochure intitulée *Bank facts*, disponible aussi en français. Pour qui veut se familiariser avec le système bancaire canadien, les principales institutions financières, les activités de la dernière année des banques, la gestion des fonds et avoir des informations succinctes sur l'évolution des taux d'intérêt au Canada, ce petit guide est fort utile.

Bank Insurance Survey 1980, publié par la section assurance de l'American Bankers Association, ce petit ouvrage fait un tableau de l'évolution de l'assurance offerte aux institutions financières aux États-Unis et des tendances qui se dessinent. Il repose sur les résultats d'un sondage annuel qui est achevé auprès des banques américaines et des succursales à travers le pays. Il a pour objectif de familiariser les institutions financières avec les assurances offertes sur le marché et leurs caractéristiques (tarifs, couverture, etc.)

Responsabilité professionnelle des avocats

En 1980, the *American Bar Foundation Research Journal* publiait un article intitulé «*Types and causes of Lawyer's professional liability claims: the search for facts*». The American Bar Foundation offre des tirés à part qui pourraient intéresser la profession légale au Canada et les assureurs, bien que l'expérience canadienne soit quelque peu différente dans ce secteur. Les mesures de

prévention dans l'accomplissement de certains actes pourraient cependant s'inspirer de cette expérience américaine. L'article a été écrit à la suite d'une enquête de l'Association et identifie les principales causes de poursuites intentées contre des avocats et conseillers légaux aux États-Unis.

Les conseils d'administration

448

Une mention de deux ouvrages sur la pratique des conseils d'administration. D'abord, un ouvrage écrit par M. Louis-Paul Nolet «L'administrateur de compagnies et le rôle du conseil d'administration», une plaquette publiée par Sogestech Inc. et qui explique le rôle du conseil d'administration, sa composition et les caractéristiques de l'administrateur professionnel.

On pourra compléter ce premier ouvrage par la publication annuelle du *Conference Board du Canada: Canadian Directorship practices: compensation 1980* qui présente un tableau des modes de rémunération des administrateurs d'une entreprise, par secteurs d'activité et d'entreprises.

Des dictionnaires

Les Éditions Select viennent de publier deux dictionnaires fort intéressants:

1. Dictionnaire de la publicité et du marketing
2. Dictionnaire juridique et économique

Le dictionnaire de la publicité et du marketing (français-anglais, anglais-français) est le témoin des développements des techniques publicitaires et du marketing, ainsi que des activités connexes. C'est un ouvrage de référence essentiel pour qui oeuvre dans ce secteur (professionnels ou étudiants), mais aussi pour le grand public.

Le dictionnaire juridique et économique (français-anglais, anglais-français) tend à rendre accessible la nouvelle terminologie et son évolution dans les domaines du droit, de l'économie et des affaires. Bien que destiné à l'Europe, ce lexique pourra être fort utile dans les autres champs ouverts à la curiosité du lecteur.

Lexique Risque Assurance Réassurance français-anglais/américain. Chez Berger-Levrault, à Paris.

Si le titre de l'ouvrage de Messieurs Jacques Lesobre et Henri Sommer nous étonne au premier abord, le lexique lui-même est intéressant. Il nous apporte, en effet, non seulement les équivalents français des termes anglais et américains analysés, mais des précisions sur certains mots qu'ignorent généralement les ouvrages de ce genre paraissant en France. On a tendance, en effet, à ne pas se préoccuper de la pratique américaine. Or, c'est une erreur que ne commettent pas les deux auteurs. Si certains équivalents nous paraissent bizarres, ils peuvent sûrement nous aider dans le domaine de l'assurance et de la réassurance, qui est devenu si complexe. Malgré ces restrictions, nous signalons l'ouvrage avec plaisir. Le lecteur pourra se le procurer chez Berger-Levrault à Paris où il vient de paraître. Il s'agit d'une deuxième édition d'un livre qui comprend 5,300 mots ou expressions, 1,600 abréviations et 98 pages de tableaux divers. Nous y voyons, par exemple, les tables de mortalité française tant pour la population masculine que féminine et, en particulier, une des dernières, intitulée P.M. 1960-64 MKH.

449

Dans l'avant-propos, les auteurs expliquent ainsi le besoin d'une édition enrichie: «L'évolution des mentalités chez les assureurs et de la conduite des affaires chez les assurés, l'apparition de risques nouveaux résultant de technologies toujours plus avancées, l'ouverture des marchés à la concurrence internationale, autant de faits qui nous ont conduits à enregistrer, par la pratique, une terminologie nécessairement riche, puisque diversifiée.» Leur effort est valable.

Signalons en terminant que le lexique donne une bibliographie extrêmement intéressante sur la terminologie d'assurance.